

2022, une action locale solidaire, rassurante et ambitieuse, au service de l'Indre !

Telle est la volonté clairement affichée de l'équipe de la Majorité Départementale pour cette nouvelle année qui débute avec l'étape incontournable du vote du Budget Primitif de la collectivité. Une séance plénière qui fait suite aux orientations budgétaires débattues en fin d'année lesquelles avaient dessiné les contours d'un exercice toujours périlleux. Il s'agit en effet de coordonner l'ambition et l'équilibre budgétaire dans un contexte qui cumule des dépenses qui sont toujours plus difficiles à anticiper et la suppression de l'autonomie financière de la collectivité.

Néanmoins, la bonne gestion depuis des années du budget permet, pour ce nouvel exercice, de tenir les promesses faites aux Indriens lors de la campagne électorale des élections départementales.

Pouvoir s'adapter aux besoins et aux attentes des habitants, des communes, des associations, donne tout son sens au rôle de notre collectivité départementale qui s'inscrit plus que jamais dans la proximité.

Le budget total pour 2022 atteint près de 269 millions d'euros, dont 150 millions d'euros sont consacrés aux solidarités humaines et 92,6 millions d'euros au développement et à l'aménagement du territoire.

Sur le secteur des solidarités, la prévention des risques chez l'enfant, le maintien à domicile des personnes âgées et l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont au cœur de notre action.

Le lancement du nouveau plan santé, élaboré avec l'aide de l'ensemble

des acteurs du secteur médical de l'Indre, pour attirer de nouveaux professionnels sur le territoire, est l'axe fort de ce mois de janvier. Le renforcement de mesures existantes et la création de nouveaux dispositifs doivent nous donner une pointe d'optimisme pour les mois et années à venir.

Parallèlement, le Département maintiendra un investissement à un niveau élevé. Réseau routier, déploiement de la fibre, modernisation de nos collèges et de nos bâtiments conforteront la dynamique économique qui profite à nos entreprises, et préserve nos emplois. Dans le même temps, la hausse des subventions exceptionnelles à l'investissement au profit de notre Service Départemental d'Incendie et de Secours permettra la rénovation de cinq centres.

2022 confirmera aussi notre soutien sans faille aux communes et à leur groupement. En effet, tous nos dispositifs d'aides sont maintenus, voire en augmentation, et de nombreux fonds restent à guichet ouvert. Ils permettront d'accompagner de nouveaux projets sur l'ensemble de nos cantons. Un soutien fidèle que nous apportons aussi à nos 750 associations qui animent le territoire et participent au bien-vivre ensemble.

Par ailleurs, un engagement fort de la collectivité est à noter sur la préservation et la qualité de notre ressource en eau.

Culture, tourisme et sport seront cette année particulièrement soutenus. Des secteurs qui favorisent le lien social,

confortent nos atouts patrimoniaux, culturels, sportifs, et d'animation. Pour poursuivre et intensifier notre engagement en faveur du territoire, un appel à projets pour des offres de loisirs sera lancé.

Enfin, le Département poursuit le financement de l'Agence d'Attractivité de l'Indre dont les missions prioritaires sont la recherche de nouveaux professionnels de santé, des actions touristiques innovantes et un plan communication dynamique pour valoriser notre territoire et accueillir de nouveaux actifs.

Ce premier budget de la mandature donne de nouvelles orientations, au service de notre territoire et de l'ensemble de nos concitoyens.

Une ambition partagée par toute l'équipe de la Majorité, qui nous guidera tout au long de l'année.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON

Accès aux soins : encore un effort !

L'Indre souffre d'un manque de médecins qui s'aggrave chaque année, dégradant la qualité de vie des habitants et minant l'attractivité du territoire. Face à ce fléau, le département ne doit pas se contenter d'aides financières dont les études montrent l'impact limité. Il doit aller plus loin en salariant des professionnels de santé, via la création d'un centre

de santé départemental, et préparer l'avenir en incitant, par des mesures d'accompagnement, nos bacheliers à entreprendre des études de santé en vue d'une installation prochaine. Pour relever ce défi, le département doit en effet faire le pari de la jeunesse et lui offrir des perspectives.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE